

**BUDGET CCAS PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – MESURES
CONSERVATOIRES 2024**

DELIBERATION N° 2

Date : SAMEDI 27 JANVIER 2024

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Maire, Président du C.C.A.S.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise, dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Maire, Président de droit du CCAS, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le Président propose l'ouverture des crédits suivants pour l'exercice 2024 :

CCAS PRINCIPAL :

Chapitre 16 500 €
Chapitre 20 5000 €
Chapitre 21 77 800 €

RA ROSELIERE :

Chapitre 16 2 625 €
Chapitre 21 16 185 €

RA TOUQUET :

Chapitre 16 2 000 €
Chapitre 21 29 794 €

RA HOUZARDE :

Chapitre 16 2 000 €
Chapitre 21 16 023 €

RA PARC :

Chapitre 16 2 250 €
Chapitre 21 12 734 €

SSIAD :

Chapitre 21 : 18 840 €

SAD :

Chapitre 21 : 1 125 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 27/01/2024
Le Maire-Président du CCAS
Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 27 janvier 2024 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,
Messieurs Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS, Christophe RICCI,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 02

Sarah NEYRINCK
Claude LECLUSE

Absence excusée sans pouvoir : 02

Laura DELPLANQUE
Arlette ROUSSEL

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président